



Communiqué de presse

Lundi 23 mai 2022, Levallois-Perret,

Alors que s'est tenu le premier Conseil des Ministres du Gouvernement d'Élisabeth Borne, le réseau des Chambres de commerce et d'industrie souhaite des voeux de réussite à l'ensemble des membres du Gouvernement dans l'intérêt de notre pays.

Les enjeux et les défis auxquels le Gouvernement devra faire face sont nombreux et essentiels pour les entreprises du commerce, de l'industrie et des services que nous représentons : enjeux de formation et d'orientation, avec l'exigence de poursuivre la dynamique de l'apprentissage ; enjeux de réussite des transitions numérique et écologique pour les PME ; enjeux autour de la structuration de notre autonomie énergétique ; enjeux pour embarquer tous les territoires dans la relance ; enjeux pour améliorer notre balance commerciale et enjeux pour assurer la réindustrialisation de la France.

Sur ce dernier point, nous nous réjouissons de l'insertion explicite de la « souveraineté industrielle et numérique » dans le champ du périmètre du grand ministère confié à Bruno Le Maire. Cette décision confirme la priorité forte du nouveau quinquennat sur ce sujet. Dans le même sens, il est important que le commerce et l'apprentissage fassent l'objet d'une attention particulière du Gouvernement.

« Les CCI travailleront étroitement et en confiance avec le Gouvernement pour déployer efficacement les politiques publiques et défendre les intérêts de nos entreprises » conclut Alain Di Crescenzo, président de CCI France.

A propos des CCI

« Les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) ont pour mission d'accompagner les entrepreneurs de nos territoires. Elles participent au développement de l'économie locale et accompagnent 3,8 millions d'entreprises, de la création à la transmission, en passant par toutes les étapes de leur développement. Leurs conseillers contribuent à rendre les entreprises plus compétitives dans différents domaines : formation, numérique, international, développement commercial, recherche de financement, ressources humaines, développement durable, performance industrielle... Les CCI gèrent également des équipements utiles aux territoires et sont aux côtés des élus pour les rendre plus attractifs, avec un objectif commun : dynamiser l'économie locale. »

Contacts presse CCI France

Françoise Fraysse - f.fraysse@ccifrance.fr - 06 79 94 59 90

Yann Drumare – y.drumare@ccifrance.fr - 06 50 75 49 48